

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 5 OCTOBRE 2017

N° 2017-09-07

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Montbrun-les-Bains, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 18
Exprimées par pouvoirs : 12
Total (mini 19) : 30

Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien BERNARD à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Pascale ROCHAS à Philippe CAHN, Ghislaine SAVIN à Claude AURIAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Éric RICHARD

Invités excusés

Laurent HARO

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures
Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

Objet : Education au territoire et à l'environnement 2017-2018 - Modification du plan de financement

- ◆ Vu la délibération n° 2017-02-09 du Comité Syndical ayant pour objet la mise en œuvre du programme pédagogique d'éducation au territoire et à l'environnement 2017-2018,
- ◆ Vu la délibération n° 2017-07-12 du Comité Syndical ayant pour objet la réponse à l'appel à projet de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme pour l'amélioration de l'offre éducative locale

La Présidente expose :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme a attribué une subvention de 2 500 € au Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales pour la mise en œuvre du programme pédagogique éducation au territoire et à l'environnement 2017-2018.

Le Conseil départemental de la Drôme a décidé quant à lui d'attribuer une subvention de 7 000 € au Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales pour le même objet.

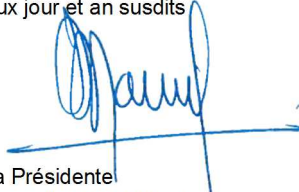
La Présidente propose donc d'ajuster le budget et le plan de financement comme suit :

DEPENSES	Montant (€TTC)	RECETTES	Montant (€TTC)
PROGRAMME PEDAGOGIQUE 2017-2018 (Communes adhérentes et villes-portes du Parc)			
Ecoles primaires Collèges Centres de loisirs et de vacances	46 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	20 000
Poursuite du kit pédagogique de découverte du territoire	2 000	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	25 000
Formation des animateurs locaux (soutien aux communes et Sivos aux Temps d'Accueils Périscolaires)	3 000	Département de la Drôme	7 000
Publications – Communication (annuaire des intervenants, carte éducative)	4 000	Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme	2 500
Animation et coordination du programme Education à l'environnement et au territoire 2016-2017 (Chargé de mission PnrBP)	13 750	PnrBP (21 %) Autofinancement	14 250 €
Total	68 750 €		68 750 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le plan de financement présenté
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits


La Présidente
Henriette MARTINEZ